

Ce qui se passe derrière les imposantes façades

Le rideau de fer des banques suisses

Spécialiste incontesté des milieux financiers internationaux, l'avocat parisien Edouard Chambost (1) a décidé de soulever le voile sur ce qui se passe quotidiennement derrière certaines imposantes façades de Genève, Zurich ou Berne. Son ouvrage, «Le guide de la banque suisse et de ses secrets» (2), fruit de près de vingt années de patientes recherches et de deux années d'écriture, répond aux questions que chacun se pose sur le recyclage des fonds d'origine criminelle ou politique.

Mais il explique aussi quoi faire à celui qui, sans s'y attendre, hérite soudain une forte somme placée sur un compte de la Confédération. Ou qui, à l'occasion d'un divorce, se trouve ainsi lésé d'une part conséquente du patrimoine du ménage, surtout quand son ex-conjoint est citoyen d'une nation à régime matrimonial différent. Problèmes qui se posent, paraît-il, assez fréquemment.

«Quel homme, doué de raison, ne mettrait pas de l'argent de côté dans les banques suisses? La Suisse est le coffre-fort du monde!» En ouvrant son livre sur cette «citation-hommage» du président de la République de Côte-d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny (d'autant plus remarquable qu'à l'époque où elle a été prononcée l'unique fait pour un résident ivoirien d'être titulaire d'un compte en Suisse constituait une infraction pénale punie d'amende et d'emprisonnement) Edouard Chambost situe d'entrée de jeu le problème: combien de chefs d'Etat ont-ils, à l'heure actuelle, réellement à gagner à la disparition du système bancaire helvétique?

Un mode d'emploi complet

Pour réaliser le poids véritable de ces fameuses banques suisses,

il suffit en tout cas de savoir que fin 1984 le total d'actif des bilans des 5.200 comptoirs des 570 établissements répartis sur l'ensemble du territoire helvétique (soit la statistique record de 1 pour 1.300 habitants) représentait 655 milliards de francs suisses (environ 2.650 milliards de nos francs).

Et pour comprendre le rôle «planétaire» de celles-ci, il n'est que d'indiquer que 84 pour cent des dépôts fiduciaires effectués dans le pays de Guillaume Tell sont d'origine non-suisse. Rien d'étonnant, dès lors, si les électeurs de la Confédération, invités le 25 mai 1984 par le parti socia-



Le guide d'Edouard CHAMBOST: pour tout connaître des mystères des banques suisses... (Photo Jacques CHARLES)

liste local à se prononcer en faveur d'une limitation du secret bancaire ont rejeté à 73 pour cent cette proposition.

«Mon but n'était pas d'écrire un traité de droit bancaire destiné aux spécialistes, ni de faire un ouvrage de journaliste fourmillant d'anecdotes spectaculaires ou scandaleuses», précise Edouard Chambost. «Mais de fournir à tous ceux qui, par besoin ou curiosité, souhaitaient se documenter objectivement sur les banques suisses un mode d'emploi complet et détaillé».

Abri anti-atomique

Grâce à l'avocat parisien, chaque épargnant en quête de placements confidentiels saura donc désormais comment ouvrir un compte par correspondance, en s'abritant éventuellement derrière

un pseudonyme ou un numéro, et comment ensuite le gérer par téléphone.

Mais les amateurs d'insolite, probablement plus nombreux, seront, eux, comblés en découvrant dans le chapitre consacré aux chambres fortes le passage suivant:

«Dans une ville suisse (pas Genève, car il n'y a pas assez de place, même en sous-sol) l'une des cinq grandes banques vient d'aménager une nouvelle salle de coffres propre à reléguer le meilleur James Bond au rang des accessoires inutiles. On y trouve non seulement des coffres de toutes les dimensions (ce qui relève du banal) mais encore des coffres-études d'avocats loués à l'année par des juristes du cru pour y recevoir leurs clients et y conserver leurs documents! Ou des coffres-salles de conférences pour douze personnes, louables à la journée, au mois ou à l'année, avec lignes téléphoniques extérieures directes, isolation cage de Faraday (contre les micros) où il est possible, faute de kitchenette, de se faire apporter des repas par le traiteur du restaurant de la banque. Lors de la visite, le directeur vous expliquera sans rire que l'ensemble a été construit de telle façon que si une bombe atomique venait à frapper l'immeuble de la banque de plein fouet, les quatre étages formant les salles de coffres sous cinquante mètres de granit en sous-sol resteraient intactes et que la totalité de ce bâtiment souterrain devenant autonome, celui-ci se transformerait automatiquement en abri antinucléaire». Ça ne s'invente pas!

Jean-Pierre TENOUX

(1) Auteur, également, du «Guide des paradis fiscaux» et du «Guide des secrets bancaires» ainsi que de plusieurs autres ouvrages et romans.

(2) «Guide de la banque suisse et de ses secrets» par Edouard Chambost. Balland, éditeur. 315 pages grand format. 195 F.